

## Expérimentations agroécologiques : Terres du Sud dresse le bilan de la première année de ses collectifs EXPEA

Dans le cadre de sa démarche RSE *Terroirs Durables*, le groupe Terres du Sud s'engage à accompagner les agriculteurs vers des solutions durables qui favorisent la résilience des exploitations agricoles. Les collectifs EXPEA (Expérimentations en Agroécologie) sont nés de cette volonté et visent à identifier les pratiques améliorant la fertilité des sols et la rentabilité des exploitations. Créés en janvier 2023, les collectifs EXPEA comptent une quarantaine de producteurs de différentes filières végétales et de différents terroirs, engagés pour 5 ans dans ces expérimentations. Après une année de mise en pratique, Terres du Sud revient sur les premiers résultats de cette initiative soutenue par l'agence de l'eau Grand Sud-Ouest et les signataires [du pacte de l'eau](#).

### Des réponses concrètes aux préoccupations des agriculteurs

À travers les collectifs EXPEA, le groupe Terres du Sud a choisi de travailler sur le principal capital des agriculteurs et agricultrices : le sol. Une meilleure structure du sol et une meilleure activité biologique permettent de stocker davantage d'eau et d'avoir de meilleurs échanges d'éléments nutritifs sol-plante.

Réunissant des agriculteurs et agricultrices volontaires de plusieurs filières - grandes cultures en conventionnel, grandes cultures en Bio et légumes d'industrie - et de différents terroirs, les groupes de travail ont été conçus pour apporter des réponses concrètes aux préoccupations d'ordres agronomiques mais également économiques.

Ainsi, le cahier des charges fixé entend répondre à 5 objectifs identifiés pour les exploitations du territoire :

1. Gérer les adventices résistantes, envahissantes ou toxiques
2. Corriger la compaction des sols en surface et en profondeur
3. Optimiser les charges de mécanisation (coûts + temps de travail / ha)
4. Améliorer l'utilisation de l'eau (irrigation ou précipitations)
5. Réduire les pollutions en nitrates et phytos

En pratique, toutes les parcelles engagées sont divisées en deux. Sur une moitié, on poursuit une conduite de la culture selon les pratiques agronomiques classiques, sur l'autre moitié, on introduit des pratiques agroécologiques déterminées à partir du diagnostic initial réalisé sur la parcelle. Les modalités agroécologiques varient donc en fonction des indicateurs spécifiques à la parcelle et de l'assolement mis en place par l'agriculteur. C'est le cas notamment de l'implantation des couverts végétaux : le choix des variétés, des techniques de semis ou de destruction des couverts sont adaptés à chaque situation.

Les résultats obtenus sur les 5 objectifs du cahier des charges mais aussi les coûts liés aux différentes pratiques culturales et les rendements seront ainsi comparés durant les 5 années d'engagement des parcelles.

## Un état des lieux de la fertilité des sols

Au terme de cette première année, les relevés initiaux ont été effectués sur l'ensemble des parcelles et menés en collaboration avec un laboratoire d'analyse, d'étude et de conseil en biologie des sols et valorisation des produits organiques (Celesta-Lab). L'objectif ? Obtenir un état des lieux au démarrage de cette expérimentation.

Les résultats des analyses organo-biologiques révèlent une biomasse microbienne (= vie du sol, essentiellement les bactéries et champignons) faible à très faible pour 66% des parcelles engagées. Ces relevés permettent également d'identifier et de prioriser les leviers et les actions à mener pour enrichir cette biomasse microbienne et améliorer la fertilité des sols des parcelles engagées dans les collectifs EXPEA.

Il en ressort 4 leviers d'actions :

- **Rétablir un pH basique ou neutre** pour les parcelles qui ont un sol acide par des actions de chaulage (traitement à la chaux)
  - 13% des parcelles engagées concernées
- **Faciliter la circulation de l'air et de l'eau dans le sol**, en travaillant sur la structure du sol, en préservant sa portance ou en effectuant un travail de fissuration (passage de lames en profondeur sans bouleverser l'organisation du sol afin d'injecter de l'air et de faciliter le passage des futures racines)
- **Augmenter la matière organique libre** par l'apport d'effluents d'élevage, d'engrais organiques, par les résidus de culture et l'implantation de couverts végétaux
  - 80% des parcelles concernées
- **Augmenter la matière organique liée** (l'humus) par des amendements organiques et en limitant le travail du sol pour éviter une trop forte minéralisation
  - 94% des parcelles concernées

Chaque année, de nouvelles mesures seront ainsi faites afin d'évaluer l'impact des pratiques agroécologiques mises en place et leur efficacité par rapport aux 5 objectifs du cahier des charges en comparaison à une conduite classique.

*« Cette première année d'EXPEA est très riche en enseignements et permet de poser les jalons de nos expérimentations pour les 4 ans à venir. Les données dont nous disposons désormais vont nous permettre de mesurer la pertinence des pratiques agroécologiques mises en place, tant au niveau des coûts, des rendements que des bénéfices environnementaux. Le but étant de valider de nouveaux modèles qui s'adressent ensuite à l'ensemble de nos adhérents. Un projet collectif et innovant qui a pour vocation de repenser notre agriculture territoriale. »* explique **Fabien Kaufling, Directeur agrodistribution groupe Terres du Sud.**



Patrick Grizou, Président de Terres du Sud, au côté d'André Chanfreau, Directeur AgroCampus 47, ont introduit la journée de restitution de ce premier bilan, animé par Pierre Fellet et Alice Chauvel au Lycée agricole Armand Fallières à Nérac



Atelier EXPEA sur les leviers d'amélioration de la fertilité du sol

## À propos du groupe Terres du Sud

Le groupe Terres du Sud (siège à Clairac, Lot-et-Garonne) voit le jour en 1992 de la fusion de 5 coopératives des départements de Lot-et-Garonne (47), de la Dordogne (24) et de la Gironde (33) qui unissent leurs compétences pour valoriser les capacités, la culture et les ressources de leurs terroirs entre Guyenne, Gascogne et Périgord. Présidé par Patrick Grizou et dirigé par Sylvain Théon, il réunit 6 000 agriculteurs adhérents, est structuré en 5 branches d'activités : Végétal (cultures céréalières, agro-distribution, multiplication de semences, agroéquipements et semoulerie), Fruits et Légumes (organisation de producteurs de cultures légumières de plein champ, outils de 1<sup>ère</sup> transformation), Volailles (couvoir, mise en production de volailles de chair et de ponte, production d'aliments et 1<sup>ère</sup> transformation de volailles de qualité), Palmipèdes (mise en production de canards prêts à engraisser, engraissement, première transformation de produits crus sous label IGP Périgord), Distribution spécialisée (Gamm vert, motoculture, et produits du terroir).

Il emploie 1 414 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 621 M€.

Pour plus d'informations : [www.groupe-terresdusud.fr](http://www.groupe-terresdusud.fr)

## Contact presse – Agence CTer&co

Agence CTer&co : Tél. - 05 56 23 25 00 - [groupeterresdusud@cter-co.com](mailto:groupeterresdusud@cter-co.com)

Odile SEITER [oseiter@cter-co.com](mailto:oseiter@cter-co.com) - Sylvain DARTIX [sdartix@cter-co.com](mailto:sdartix@cter-co.com)

**Télécharger les visuels :** <https://filevert.fr/d/39nAm9jxXpCiGqD6lCQ=>